

RAPPORT NUMERO 4

Preliminary Criteria for Use of the
**CRITERES PRELIMINAIRES POUR L'UTILISATION
DU PROGRAMME DES PROJETS EXPERIMENTAUX
EN TUNISIE CENTRALE**

*Experimental Projects
for Central
Tunisia*



**REGIONAL PLANNING AND AREA DEVELOPMENT PROJECT
INTERNATIONAL STUDIES AND PROGRAMS**

RAPPORT NUMÉRO 4
Mai, 1980

CRITÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'UTILISATION
DU PROGRAMME DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX
EN TUNISIE CENTRALE

Bassam Abed
George Deikun
Joseph Mullen
André Sapir
Keshav Sen

Préparé pour l'Office de Développement
de la Tunisie Centrale sous Contrat
de l'Agence Américaine de Développement
International No. AID/DSAN-C-0060

Regional Planning and Area Development Project
806 University Avenue
Madison, Wisconsin 53706
Telephone: 608/263-5242
Cable: OVERWIS

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	1
II. TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION	3
A. OBJECTIF	3
B. STRATEGIE DU TRAVAIL	3
III. CRITERES	5
A. LA SIGNIFICATION DU CONCEPT "EXPERIMENTAL"	5
B. DEFINITION DE LA POPULATION CLEF	5
C. REPARTITION SECTORIELLE DU PROGRAMME	5
D. DISTRIBUTION SPATIALE	5
E. CREATION D'EMPLOIS	6
F. FINANCEMENT DES PROJETS	6
G. CRITERES D'EXECUTION DES PROJETS	6
H. SUPERVISION ET EVALUATION	6
IV. APPLICATION DES CRITERES	8
V. CONCLUSIONS	12

APPENDICE 1: LISTE DES DOMAINES POTENTIELS DES PROJETS A TITRE INDICATIF	13
APPENDICE 2: VISITES FAITES PAR LA MISSION PENDANT SON SEJOUR EN TUNISIE CENTRALE	15

I. INTRODUCTION

Le Programme des Projets Expérimentaux a été établi pour financer les projets pilotes pour le développement des zones rurales de Tunisie centrale. Cette région comprend des portions de cinq gouvernorats de Gafsa, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Siliana, et le Programme couvre les neuf délégations de Djedliane, Djelma, Foussana, Kesra, Makthar, Rohia, Sbeitla, Sbiba, et Thala.

Le Programme des Projets Expérimentaux est financé séparément dans le contexte du grand Projet pour le Développement Rural de Tunisie Centrale qui a comme but global de promouvoir l'amélioration de l'efficacité de la planification décentralisée du développement et l'exécution des programmes régionaux intégrés. Le programme sera réalisé par l'Office de Développement de la Tunisie Centrale (ODTC); la Cellule de Planification et d'Evaluation sera responsable de l'élaboration des critères pour l'utilisation du Programme et l'identification et l'élaboration des projets en consultation avec le Conseiller Principal Résident de l'Université du Wisconsin.

Le programme sera financé en dollars américains avec une contribution de l'USAID de \$2.8 millions et, en addition, un montant équivalent du gouvernement tunisien. Le programme sera déboursé en trois tranches; chaque tranche sera évaluée avant le déboursement des fonds suivants.

Les projets financés par le programme auront pour objectifs de:

- (1) améliorer l'accès aux infrastructures de base et aux services publics dans la région, ainsi que leur efficacité
- (2) améliorer l'utilisation et la gestion des ressources naturelles de la région
- (3) stimuler l'investissement privé et l'emploi non-agricole dans la région de la Tunisie centrale
- (4) établir au sein de l'ODTC les structures et les moyens techniques nécessaires à une planification, une programmation et une évaluation efficaces des activités de développement intéressant le gouvernement dans la région (Voir l'Accord, Annexe 2A, p. 1).

Ces projets devront être à caractère innovatif et expérimental et ils seraient entrepris sur une échelle réduite mais devraient avoir un potentiel élevé de reproduction à travers la Tunisie centrale; ils devront jouir d'une haute possibilité de succès ainsi que d'un rapport coût/avantage favorable et faire bénéficier les familles aux revenus faibles au moins proportionnellement à leur nombre exprimé en pourcentage de la population de la zone du projet. (Annexe 2A, p. 4)

Le fonds du programme sera utilisé pour financer un minimum de 15 interventions pilotes dans la région des neuf délégations. Ces interventions pourront comprendre l'utilisation: (1) de nouvelles techniques (par exemple, des systèmes économiques de distribution de l'eau), (2) des méthodes plus efficaces d'organisation et de prestation des services sociaux (par exemple, l'utilisation de para-professionnels), et (3) des moyens de compléter les autres sous-projets et programmes.

L'ODTC sera responsable de la gestion du programme et l'Université du Wisconsin agira comme consultant. Les critères pour l'utilisation du fonds seront établis par la Cellule de Planification et d'Evaluation en collaboration avec le Conseiller Résident de l'Université du Wisconsin. Ces propositions de critères seront discutées et approuvées par le gouvernement tunisien et l'USAID et incorporées à une Lettre d'Exécution du projet. Une des conditions suspensives de l'utilisation du fonds est la nécessité d'établir un ensemble de critères pour l'utilisation du fonds. Tous les projets pilotes proposés devront satisfaire à ces critères.

L'équipe de l'Université du Wisconsin était composé de:

Dr. Bassam Abed, Conseiller, Projet de Planification Régionale et de Développement, Université du Wisconsin-Madison

M. George Daikun, Responsable du Bureau Tunisien, Projet de Planification Régionale et de Développement, Université du Wisconsin-Madison

Dr. Joseph Mullen, Conseiller Principal Résident à l'ODTC à Kasserina, Projet de Planification Régionale et de Développement

Dr. André Sapir, Professeur Adjoint d'Economie, Université du Wisconsin-Madison

Dr. Keshav Sen, Conseiller, Projet de Planification Régionale et de Développement

II. TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

A. OBJECTIF

L'objectif de cette mission était de faire des observations et des propositions préliminaires pour les critères considérés comme nécessaires par les membres de l'équipe, pour l'utilisation efficace du programme, et d'identifier des possibilités pour des interventions gouvernementales.

B. STRATEGIE DU TRAVAIL

L'information obtenue des activités suivantes a servi de base pour formuler les propositions de critères:

- (1) Examen des caractéristiques physiques et sociales de la région afin d'identifier les domaines potentiels pour l'exécution des projets expérimentaux. Dans ce but, on a visité des projets déjà exécutés et ceux en cours d'exécution par des agences telles que le Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA), le Génie Rural, le Programme de Développement Rural, le CARE-Medico, la Fondation pour le Développement Communautaire et le Projet Rural Intégré dans le Sud du Gouvernorat de Siliana de l'USAID.
- (2) Investigation des mécanismes administratifs et budgétaires qui agiront sur l'exécution et l'opération des projets.
- (3) Considération des buts généraux de développement de la Tunisie tels qu'ils sont spécifiés dans le Cinquième Plan Quinquennal National, dans le Programme de Développement Rural, et de la stratégie générale de développement pour la Tunisie centrale; telle qu'elle est spécifiée dans les documents variés du projet.
- (4) Collaboration à tous niveaux de travail et discussion avec toutes les parties de l'ODTC concernées y compris les membres de la Cellule de Planification et d'Evaluation (Messrs. Badiafi, Bouchoucha, Hassinet, Sakri et Daly) et M. Hanzouli, responsable de la division technique de la Production Animale et Végétale.

Afin d'assurer que les propositions de critères soient bien fondées dans le contexte de la Tunisie centrale et qu'elles soient utiles pour le processus de sélection et d'évaluation des projets, un souci majeur de la mission était que ses propositions de critères ne soient pas élaborées sans comprendre les types de projets appropriés pour le financement de ce programme. Donc, la sélection des projets requiert des critères de même que l'identification des domaines des projets requiert l'établissement de critères.

La méthode de travail adoptée par l'équipe est une procédure itérative et interactive. Au stage initial, des critères adéquats ont été partiellement formulés sur la base d'une connaissance limitée des projets qui contribueraient à l'attente des objectifs du programme. Au stage suivant, ces critères ont aidé les membres de l'équipe à se concentrer plus concrètement sur des projets potentiels. Cette meilleure connaissance, à son tour, a permis à l'équipe de réélaborer les critères initiaux pour les rendre plus appropriés aux objectifs du programme.

III. CRITERES

A. LA SIGNIFICATION DU CONCEPT "EXPERIMENTAL"

Le concept "expérimental" comprend au moins un des points suivants.

L'introduction à la région de:

- (1) Nouveaux produits, par exemple, fromage
- (2) Nouveaux services, par exemple, une amélioration de l'éducation des enfants des écoles
- (3) Nouveaux processus, par exemple, mise en boîte des fruits
- (4) Nouvelles organisations, par exemple, coopérative de transport en commun
- (5) Nouveauté d'échelle
 - (a) production, par exemple, artisanat
 - (b) organisation, par exemple, groupements locaux ruraux
 - (c) distribution des services, par exemple, des systèmes d'irrigation à prix réduit

B. DEFINITION DE LA POPULATION CLEF

Ce sont les populations à faible revenu qui ont un accès limité aux services sociaux et à l'infrastructure de base et qui habitent les zones non-agglomérées. En particulier, il est souhaitable qu'un grand effort soit porté sur ceux qui habitent hors des périmètres publics irrigués (PPI). De la même manière, il serait souhaitable d'encourager la participation des femmes dans toutes les activités économiques et sociales.

C. REPARTITION SECTORIELLE DU PROGRAMME

Dans l'utilisation du fonds des Projets Expérimentaux, un effort devrait être fait pour inclure des projets dans autant de secteurs que possible, par exemple, l'agriculture, la santé et l'éducation, pour maximiser les liens et les complémentarités entre les projets et les secteurs. Par conséquent, le secteur agricole devrait inclure, inter alia, des projets dans le domaine de l'aménagement des ressources naturelles, particulièrement l'utilisation des ressources en eau et en sol; et le secteur non-agricole devrait inclure, inter alia, des projets dans les domaines des transports, des agro-industries, de l'énergie et de la distribution des services sociaux, particulièrement dans les domaines de la santé et de la nutrition.

D. DISTRIBUTION SPATIALE

Ces projets devraient être localisés de façon à maximiser le potentiel des ressources locales de la zone d'intervention, pour qu'une distribution équitable soit respectée.

E. CREATION D'EMPLOIS

Dans la sélection des projets, il est impératif qu'une considération particulière soit accordée aux projets et aux technologies qui ont un meilleur potentiel pour la création d'emplois.

F. FINANCEMENT DES PROJETS

Quant à l'Accord de Prêt et de Don (Annexe 2A, p. 6), les procédures de déboursement et de documentation pour le Programme des Projets Expérimentaux seront présentés dans les Lettres d'Exécution de Projet.

G. CRITERES D'EXECUTION DES PROJETS

1. Participation Communautaire

Il est souhaitable de faire participer les populations locales au moyen de consultations et de collaboration afin de promouvoir l'acceptation du projet par les populations clefs ainsi que la réalisation de ses objectifs.

2. Coordination Entre Différentes Agences

Bien que la mission de l'ODTC soit de planifier, de coordonner et d'exécuter le Programme des Projets Expérimentaux, l'agence pourrait, selon les circonstances, faire appel aux autres agences, soit privées ou publiques, pour réaliser des projets spécifiques.

3. Dossiers d'Etude Techno-Economique d'Avant-Projet

Pour chaque projet retenu pour financement dans le programme, un dossier d'étude techno-économique sera préparé qui pourrait comprendre des renseignements spécifiques sur le projet en accord avec les critères cités ci-dessus, y compris les suivants:

- (a) Description du projet
- (b) Objectif et portée
- (c) Etendue
- (d) Secteur
- (e) Agence d'exécution
- (f) Bilan financier provisionnel
- (g) Horaire d'exécution

H. SUPERVISION ET EVALUATION

Bien que la supervision des projets soit un processus continu, il est impératif qu'à certains stades critiques de leur exécution une revue

systematique soit entreprise afin de juger des progrès réalisés et d'anticiper les problèmes qui sont aptes à se produire pour qu'une action corrective ou préventive puisse être prise dans le but d'éviter les complications et de minimiser les délais. Par conséquent, la première tâche de l'ODTC serait d'établir un horaire d'exécution des projets et de spécifier clairement l'horaire probable de ses contrôles. De tels contrôles sont considérés cruciaux pour le moins aux stades suivants d'exécution:

- (1) après que le personnel du projet a été mobilisé
- (2) après que l'équipement et les services du projet ont été mis en place
- (3) après l'achèvement du projet
- (4) à un moment raisonnable après que le projet sera devenu opérationnel

Une telle supervision facilitera l'évaluation des projets qui prendront place dans une phase ultérieure.

Les projets expérimentaux n'étant pas des projets d'investissement à proprement parler, ils requièrent des procédures d'évaluation qui sont à la fois plus flexibles et moins rigoureuses, mais aussi suffisamment spécifiques afin de permettre d'évaluer leurs résultats par rapport aux objectifs de base. En conséquence, une attention particulière devrait être portée aux éléments suivants:

- (1) simplicité de direction et d'opération
- (2) répliquabilité
- (3) effets d'échelle
- (4) le degré suivant lequel les populations-clef sont atteintes par le projet
- (5) la possibilité que le projet engendrera d'autres projets d'investissement dans le futur.

IV. L'APPLICATION DES CRITERES

L'objectif de la discussion suivante est de montrer à titre indicatif comment des projets spécifiques s'accordent en substance avec les critères proposés. En tant, dix critères ont été choisis. De ce nombre, sept pourraient être appliqués directement à la liste des projets potentiels énumérés dans l'Appendice 1. Les critères qui peuvent être appliqués comprennent:

1. Innovation. La plupart des projets énumérés ont plus ou moins un caractère innovatif. Les exemples suivants peuvent être signalés comme ayant des caractéristiques innovatrices plus spéciales:
 - (a) Outil pour la récolte d'alfa
 - (b) Bonbons à base de figues de Barbarie
 - (c) Décortication et emballage d'amandes
 - (d) Utilisation des grignons d'olivier pour la production de concentré pour le bétail, d'engrais et de savon
 - (e) Introduction des nouvelles variétés de récoltes, par exemple, des cacahuètes
 - (f) Panneaux d'énergie solaire.

2. Echelle Réduite/Potentiel Elevé de Reproduction. Nous avons tenté de suggérer des projets préliminaires qui conviendraient au critère d'échelle réduite et qui ont un haut potentiel de replicabilité pour la région de la Tunisie centrale. Une évaluation à réaliser en même temps que l'identification et la sélection du projet potentiel, déterminera sa position vis à vis de ce critère. Nous avons choisi les projets suivants à titre d'exemple:
 - (a) Transformation des produits laitiers, en particulier le fromage et le yaourt, comme activité artisanale
 - (b) Raffinage et emballage du miel
 - (c) Production des éléments des systèmes d'irrigation et des pompes à main.

3. Bénéfices pour les Familles aux Revenus Faibles. La plupart des projets suggérés bénéficieront les familles aux revenus faibles à des degrés différents. Les bienfaits de certains projets seront plus immédiats et tangibles, y compris les suivants:
 - (a) Introduction de pratiques améliorées de santé et de nutrition
 - (b) Coopératives de transport de camions
 - (c) Captages d'eau et bas fonds
 - (d) Introduction de nouvelles denrées.

4. Expérimental. Comme expliqué plus haut, le terme expérimental signifie l'introduction à la région d'un nouveau produit, service, processus, organisation ou échelle. Des projets qui sont "expérimentaux" incluent:
 - (a) Outil pour la récolte d'alfa
 - (b) Bonbons à base de figues de Barbarie
 - (c) Introduction des nouvelles récoltes agricoles
 - (d) Transport et coopérative de camions
 - (e) Panneaux d'énergie solaire
 - (f) Transformation des produits alimentaires.

5. Création d'Emplois. Tous les projets suggérés sont dirigés vers la création d'emplois, bien que certains projets soient plus efficaces à ce sujet que d'autres, par exemple:
 - (a) Production d'engrais, chaux, grignon, etc.
 - (b) Nouvelles récoltes agricoles
 - (c) Eléments de systèmes d'irrigation et pompes à main
 - (d) Produits laitiers
 - (e) Emballage des figues de Barbarie

6. Coordination Inter-Agence. Plusieurs des projets décrits ci-dessus exigent une coordination entre l'ODTC et d'autres agences soit privées, soit publiques. Ceci est particulièrement vrai des activités suivantes:
 - (a) Transformation des produits alimentaires
 - (b) Nouvelles variétés de récoltes agricoles
 - (c) Eléments des systèmes d'irrigation et pompes à main
 - (d) Panneaux d'énergie solaire.

7. Exploitation des Ressources Naturelles. Les projets suggérés sont basés sur l'exploitation et l'utilisation efficace des ressources de la région de Tunisie centrale. Les exemples incluent:
 - (a) Alfa
 - (b) Argile, gypse, chaux
 - (c) Cactus
 - (d) Transformation des produits alimentaires
 - (e) Olives
 - (f) Tourisme

Exemples d'utilisation d'autres critères:

1. Répartition Inter-Sectorielle. Un effort a été fait pour diversifier les secteurs inclus dans le Programme des Projets Expérimentaux. Par exemple:

- (a) Agriculture et activités associées
 - (1) Alfa, cactus, amandes, olives
 - (2) Projets dans le domaine de l'eau
 - (3) Nouvelles récoltes agricoles
- (b) Petites industries
 - (1) Transformation des produits alimentaires
 - (2) Olives
 - (3) Produits laitiers
 - (4) Gypse, argile et chaux
- (c) Services
 - (1) Transport et emmagasinage
 - (2) Santé

2. Distribution Spatiale. La distribution spatiale est liée étroitement au groupe bénéficiaire et à la disponibilité des ressources naturelles. Les zones potentielles ont été sélectionnées avec l'intention de maximiser la distribution spatiale.

3. La Participation Communautaire. Ceci prendra la forme de consultation avec des membres de différentes communautés pendant les périodes de conception et d'exécution du projet. Les projets dans le secteur agricole conviennent plus spécialement pour satisfaire ce critère.

Un Exemple: Culture des Cacahuètes

A titre d'exemple dans l'utilisation des critères nous prendrons l'exemple de la culture des cacahuètes. Un projet de cacahuètes est expérimental avec l'objectif d'introduire des nouvelles spéculations agricoles; dans ce cas particulier, il satisfait les critères préliminaires de façon suivante:

- (a) Innovatif et Expérimental. Tandis que la culture des cacahuètes a été entreprise dans les autres régions de la Tunisie, elle n'a pas encore été entreprise dans la zone clef des neuf délégations. Donc, c'est un nouveau produit, que, s'il est exploité avec succès dans la région, pourrait devenir une activité agricole importante.
- (b) Petite Echelle/Potential Elevé de Replicabilité. L'introduction des nouvelles spéculations agricoles dans une région doit être basée sur l'expérimentation et les projets pilotes. Au début donc, il devrait être abordé sur une petite échelle. Le potentiel de replicabilité sera déterminé par le degré de succès achevé par le projet.
- (c) Bénéficier les Familles aux Revenus Faibles. Beaucoup de familles aux revenus faibles sont des agriculteurs en sec. Puisque les cacahuètes ont besoin de peu de pluie et peuvent pousser en

terrain sableux, ils paraissent convenir particulièrement à la région. Les cacahuètes pourraient être utilisés pour augmenter le régime de la famille agricole et aussi pourraient servir comme spéculation financière.

- (d) Répartition Inter-Sectorielle. Tandis que l'exploitation des cacahuètes est essentiellement une activité agricole, elle touche aux secteurs non-agricoles, en particulier si on considère la transformation et l'emballage.
- (e) Création d'Emplois. L'introduction d'une nouvelle récolte crée des emplois pour les hommes et les femmes des familles agricoles. En plus, la transformation des cacahuètes pourrait créer des emplois dans les secteurs industriels et commerciaux.
- (f) Participation Communautaire. Les projets agricoles exigent plus particulièrement la participation active de la population clef. L'introduction d'une nouvelle récolte agricole sera faite en consultation et en collaboration avec les agriculteurs à revenu faible.
- (g) Coordination Inter-Agence. L'introduction de nouvelles récoltes comme des cacahuètes exigerait la coordination entre l'ODTC et d'autres agences du Ministère de l'Agriculture; la transformation exigerait une coordination semblable.

V. CONCLUSIONS

L'objectif de la mission de l'Université du Wisconsin a été:

- (1) d'une part, d'identifier les domaines possibles pour une intervention gouvernementale
- (2) d'autre part, de préparer une liste préliminaire de critères pour l'utilisation du Programme des Projets Expérimentaux.

La stratégie de base du travail de la mission sur le terrain a été de tenter de réaliser une interaction entre les domaines d'intervention possibles et les critères choisis. D'autre part, durant l'élaboration de ces critères, la mission a pris en due considération l'Accord entre la République de Tunisie et le Gouvernement des Etats-Unis ainsi que d'autres documents pertinents.

Ces critères devraient être examinés dans leur ensemble afin d'apprécier leur portée dans le contexte de la Tunisie centrale. De manière similaire, les parties concernées dans les phases d'identification et de sélection des Projets Expérimentaux devraient veiller à ce que ces critères soient respectés dans leur substance. Ceci demanderait une approche flexible et l'application d'un jugement considérable dans chaque cas individuel.

La mission exprime son espoir que ce rapport, préparé dans sa capacité consultative, sera utile au gouvernement tunisien et à l'USAID afin d'aboutir à un ensemble de critères mutuellement acceptables.

APPENDICE 1

LISTE DES DOMAINES POTENTIELS DES PROJETS
A TITRE INDICATIF

1. Alfa
 - a. Traitement de la pâte d'alfa afin de produire du papier de qualité
 - b. Produits à base de papier d'alfa pour usages commerciaux et industriels
 - c. Artisanats basés sur le papier d'alfa
 - d. Développement d'un outil pour la récolte de l'alfa
2. Argile
 - a. Potterie aux niveaux ménage et artisanat
 - b. Récipients (bouteille, boîte, etc.) en argile pour des usages commerciaux
3. Gypse
 - a. Carrélage
4. Chaux
 - a. Chaux ménagère
 - b. Élément pour la production d'engrais chimiques
5. Cactus
 - a. Emballage des figues de Barbarie pour l'exportation à l'intérieur du pays et à l'extérieur
 - b. Bonbons à base des figues de Barbarie
6. Produits Laitiers
 - a. Fromage
 - b. Yaourt
 - c. Etablissement des points de collecte de lait
7. Transformation des Produits Alimentaires
 - a. Décorticage, séchage, emballage et mise en boîte de conserve, transformation en confiture et en jus, des produits primaires suivants: abricots, tomates, carottes, poivrons, fèves, poichiche et autres.
 - b. Transformation, raffinage et emballage du miel pour des usages commerciaux

- c. **Amandes**
 - Décorticage et emballage pour des usages commerciaux
 - Produits à base d'amandes tels que extraits, bonbons et pâtes

8. **Olives**

- a. Utiliser le grignon pour la production du concentré pour le bétail, d'engrais et de savon

9. **Autres Variétés de Denrées**

- a. Introduction de la culture de cacahuètes, de soja et des noix

10. **Tourisme**

- a. Développement des sites potentiels du tourisme
- b. Promotion du tourisme dans la région

11. **Projets en Eau**

- a. Captages d'eau
- b. Bas fonds
- c. Production localisée des éléments des systèmes d'irrigation et des pompes à main
- d. Stage de formation pour l'entretien des pompes à main

12. **Energie**

- a. **Energie solaire**
 - Panneaux de chauffage pour l'eau et les maisons
 - Séchages des produits primaires (fruits)

13. **Transports et Stockage**

- a. Coopératives de transport de camions (développées en conjonction avec des centres de collecte existants ou en cours d'exécution par l'ODTC)

14. **Santé**

- a. Introduction des pratiques améliorées de santé et de nutrition parmi les enfants

APPENDICE 2

VISITES FAITES PAR LA MISSION PENDANT SON SEJOUR EN TUNISIE CENTRALE

1. La Fondation pour le Développement Communautaire--Makthar

Une réunion a eu lieu entre le Directeur de la Fondation à Makthar, Peter Parr, ses deux collègues, Dorothy Young de l'USAID-Tunis, et deux membres de notre mission, Joseph Mullen et George Daikum. Les problèmes opérationnels rencontrés au cours de la première phase du programme furent soulevés, au moment où la Fondation participait au Projet de Développement Rural Intégré du Sud. Le Directeur a fait un bref exposé sur la deuxième phase du programme qui devrait se dérouler pendant les deux années prochaines.

2. Bureau Régional de l'ODTC à Sbiba

Nous avons rencontré M. Khouni à propos de la possibilité de projets expérimentaux dans les périmètres publics irrigués de la délégation de Sbiba. Les points suivants ont été ébauchés: la transformation des fruits et des légumes d'excès comme les navets, les carottes et les poivrons; l'emballage des pommes et du miel ainsi que le raffinage de ce dernier; et finalement la construction d'une chambre frigorifique pour conserver les melons et d'autres fruits. Les périmètres publics irrigués de Sbiba ont été visités ainsi qu'un petit terrain d'artichauts à titre expérimental et une ferme où on avait introduit des races pures bovines.

3. La Succursale de la Direction des Forêts (Gouvernorat de Kasserine) à Aïn Amara (près de Boudriess)

Une discussion a eu lieu avec le chef de station à propos de la façon d'exploiter le romarin dans la région de Kasserine, y compris les considérations financières et le nombre d'emplois, les effets sociaux, économiques et environnementaux. A la suite de la discussion, nous sommes rendus sur place voir la distillation du romarin.

4. L'Exploitation de Cactus à Foussana

Une longue discussion a eu lieu à propos de l'utilisation et la rentabilité du cactus.

5. Le Parc National de Bouhedma, près de Mazzouna

Le but de la visite était de constater la méthode de planification et d'aménagement d'un centre touristique par le Ministère de l'Agriculture.

6. Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA), Service des Forêts, Sidi Bouzid--M. Abbas

Nous avons parlé à propos des interventions à titre expérimental dans la zone clef étant donné les expériences à Sidi Bouzid avec les projets de la FAO et de SIDA.

7. Bureau Régional de l'ODTC à Sidi Bouzid

Nous avons discuté avec les officiers du bureau à propos du programme des projets expérimentaux.

8. Le Moulin de Concentré à Mazzouna

Pendant la visite nous avons parlé avec le propriétaire à propos des activités de l'entreprise, la réglementation et les subventions offertes par l'Office des Céréales.

9. La Carrière et l'Usine de Gypse et de Plâtre à Maknassy

La visite à la carrière nous a permis de constater les usages actuels du gypse et son potentiel commercial et non-industriel.

10. La Mine de Phosphate à Maknassy

La visite a soulevé la question d'établir si la mine était complètement épuisée, ou si, après la hausse des prix du phosphate, elle pourrait encore être exploitée profitablement sans investir des fonds considérables.